

LE SITE GSINTERNATIONAL.FR

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir dans un livret à un taux impossible à obtenir. Il a été usurpé le nom d'une vraie société totalement étrangère à cette arnaque. Cette pratique délictueuse est très répandue dans les réseaux franco-israéliens.

Le site internet

Il a été créé le 12/04/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/gsinternational.fr>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les

informations par catégories.

Il est utilisé une "porte d'entrée" dénommée ep-invest58.com. Il a été créé le 24/01/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/ep-invest58.com>

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 87 66 46 54

Le numéro 01 87 66 48 38

Il s'inscrit dans une série intéressante :

maynardandkeynes.com 01 87 66 47 68

gsinternational.fr 01 87 66 48 38

allianz-polegestion.com 01 87 66 49 31

revolut-epargne.com 01 87 66 49 56

Le numéro 07 45 88 42 98

Il s'inscrit dans une série intéressante :

bertine-luxembourg.com 07 45 88 40 65

groupe-polygone.com 07 45 88 41 57

gsinternational.fr 07 45 88 42 98

Le numéro 07 45 89 43 66

Il s'inscrit dans une série intéressante :

oneyinfo.com 07 45 89 40 95

bnpsupport.com 07 45 89 42 96

gesinternational.fr 07 75 89 43 66

Le numéro 07 45 89 50 91

Plusieurs de ces numéros sont cités dans une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/765519>

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Gabriel MOULIN
- Mme Julia DELOR

Les produits

Il est proposé d'investir dans un livret qui peut rapporter jusqu'à 7.29 % !!! Nous publions la plaquette de présentation :

[La-brochure-du-site-gsinternational.fr.pdf](#)

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une vraie société qui n'a pas créé de site internet. elle est spécialisée dans le secteur d'activité des autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite. Elle ne proposera jamais de livrets d'épargne. Cette activité est très réglementée.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

